

## Focus :

Lutte contre la pauvreté  
en temps difficile de  
pandémie : qu'attendre  
des expérimentations  
sociales ?



## Focus :

# Lutte contre la pauvreté en temps difficile de pandémie : qu'attendre des expérimentations sociales ?

En octobre 2019, le prix « Nobel » d'économie était attribué à Esther Duflo, Abijit Banerjee et Miguel Kremer, pour leur travail consistant à adapter la méthode des expérimentations par assignation aléatoire – les essais cliniques – utilisés en médecine aux interventions en matière de développement. Le jury Nobel jugeait que ce nouveau type d'expérimentation, que l'on qualifiera ici de « sociales », a « considérablement amélioré notre capacité à lutter contre la pauvreté globale » et « à transformer l'économie du développement ». Quinze mois après l'attribution du prix, un an après le début de la pandémie de la Covid-19, le monde connaît une explosion de la pauvreté sans précédent, tout particulièrement dans les pays du Sud (Oxfam 2021, World Bank 2020). Ceci offre une occasion funeste mais exceptionnelle de questionner la capacité des expérimentations sociales à répondre à ce défi global.

Si la méthode des expérimentations aléatoires dans le champ des politiques de développement est en apparence attractive, il y a peu de chances qu'elle offre des réponses à la hauteur des enjeux. Depuis près de 10 ans, nous passons les promesses de la méthode au crible de sa fabrique technique, sociale, économique et politique (Bédécarrats et al. 2019a, 2019b). Comme bien d'autres avant nous, nous avons critiqué sa prétendue supériorité en matière de validité interne et questionné sa validité externe. De manière plus novatrice, nous avons exploré les artefacts de sa mise en œuvre, à la fois en revisitant les terrains des randomisateurs et en répliquant leurs analyses économétriques. Cette exploration, bien qu'ingrate et laborieuse, a le mérite de dévoiler les multiples bricoles, astuces mais aussi manipulations auxquels se livrent certains randomisateurs. Nous avons également étudié l'économie politique du champ des expérimentations sociales. Loin de se cantonner à une méthode scientifique, elles ont tous les atours d'un « business model » singulier, à fois inédit dans l'histoire des méthodes économiques et étonnamment puissant dans sa capacité à générer des rentes symboliques et financières.

Nous avons poursuivi la réflexion dans un ouvrage collectif, paru en octobre 2020 mais finalisé avant la pandémie (Bédécarrats et al. 2020a). L'ouvrage regroupe des spécialistes et praticiens de divers horizons et

disciplines (économie, économétrie, mathématiques, statistiques, économie politique, socio-économie, anthropologie, philosophie, santé mondiale, épidémiologie et médecine, évaluation) ainsi que des décideurs politiques. Le bilan est sans appel. Si les expérimentations sociales peuvent éclairer certains comportements, remettant ainsi en question certaines hypothèses que l'économie comme discipline considérait comme acquises (Morduch 2020), elles ont bien peu à offrir à notre compréhension de la pauvreté et des inégalités et des moyens d'y faire face. Avec la pandémie, le hiatus entre le potentiel de la méthode et sa capacité à contribuer à atténuer le choc mondial de pauvreté qu'elle provoque est devenu béant.

## La méthode

Le principe des essais cliniques consiste à tirer au sort deux groupes au sein d'une population homogène : le premier reçoit un « traitement » (médicament, subvention, crédit, formation, etc.), le second un placebo, une intervention différente ou tout simplement rien ; à l'issue d'une certaine période, les deux groupes sont comparés afin de juger de l'efficacité de l'intervention ou d'en analyser deux modalités distinctes. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, cette méthode est couramment appliquée dans le domaine de la médecine, où elle suscite de nombreux débats. Cette méthode a ensuite été transposée à l'évaluation des politiques publiques dans des domaines de l'éducation, la criminalité, la fiscalité, etc., notamment aux Etats-Unis dans les années 1960-80, avec un bilan mitigé, comme le montre l'un des auteurs, lui-même prix "Nobel" d'économie, dans un des chapitres de l'ouvrage (Heckman, 2020).

Depuis une quinzaine d'années, ces expérimentations sociales (que l'on désigne couramment par leur acronyme anglais : RCT pour, Randomized Control Trials) se sont ouvertes à un champ nouveau : celui des politiques publiques et de l'aide au développement. Une vaste panoplie d'interventions est ainsi passée au crible de la randomisation, notamment en matière d'éducation, de santé, de finance, d'agriculture, ou encore de « gouvernance ».

## De la théorie à la pratique...

Toute évaluation d'impact (d'un projet, d'une politique, d'un programme) se heurte à un défi récurrent : comment isoler l'effet de cette intervention des changements advenus par ailleurs ? De multiples méthodes existent, mais l'avantage des RCT est en théorie incontestable du fait que la sélection

aléatoire d'échantillons représentatifs garantit, en principe et en moyenne, que toutes les différences mesurées entre les deux groupes sont dues à l'intervention et à rien d'autre.

Cet avantage est toutefois loin d'être garanti. Divers travaux ont mis en avant plusieurs types de limites (Deaton, également prix « Nobel » d'économie, 2020 ; Ravallion, 2020) : des résultats observés dans un village indien ne sont pas transposables à un autre village malgache ou à une ville bolivienne ; la méthode mesure un impact (d'un accompagnement personnalisé sur le retour à l'emploi de chômeurs par exemple), mais elle ne permet pas d'en expliquer les processus sous-jacents (meilleure information, confiance en soi, pression...) ; une mesure des résultats moyens, comme celle d'une hausse globale du niveau de vie, sans tenir compte de leur répartition, par exemple si quelques-uns se sont fortement enrichis et d'autres appauvris.

Par ailleurs, l'avantage de la méthode ne tient qu'en théorie. Une analyse fine de la mise en œuvre, sur le terrain, du protocole de la randomisation révèle une difficulté majeure : dans de nombreux cas, il est impossible de respecter le protocole, et ceci tout au long de la chaîne de l'évaluation. C'est le cas dès l'échantillonnage, qui n'est pas toujours aléatoire ou se focalise sur des populations très singulières afin de s'assurer qu'elles soient « vierges » de toute intervention. Il arrive que l'intervention proprement dite soit modifiée pour respecter les exigences du protocole, notamment s'assurer qu'il y ait suffisamment de participation pour que l'écart entre groupe de contrôle et groupe de traitement soit statistiquement mesurable. Cet écart entre protocole théorique et réel s'observe au niveau de la collecte de données, dont la qualité laisse souvent à désirer car les randomisateurs sont souvent des économètres chevronnés mais n'ont pas nécessairement de compétences statistiques, or il s'agit là de métiers bien différents. Cet écart s'observe enfin au niveau du codage puis de l'interprétation des données, deux étapes qui supposent de multiples hypothèses, voire pour la seconde, une rhétorique qui peut se révéler très persuasive. La supériorité des randomisateurs du développement est peut-être avant tout une supériorité dans l'art de la rhétorique et le maniement des anecdotes (Labrousse, 2020).

## Evaluer des politiques de développement ou des biens privés ?

Compte tenu des exigences multiples de la méthode, celle-ci n'est applicable qu'à des interventions simples ou locales de courte durée ciblant

des individus. Concrètement, ces micro-interventions concernent essentiellement des biens et services individuels et privés, et très rarement des biens publics et communs. A titre d'exemple, l'un des ouvrages phares des expérimentations sociales, au titre prometteur (*More Than Good Intentions: Improving the Ways the World's Poor Borrow, Save, Farm, Learn, and Stay Healthy*), met en avant les « sept idées qui fonctionnent » pour réduire la pauvreté dans le monde, c'est-à-dire dont l'impact causal aurait été démontré par les essais randomisés: micro-épargne, « reminders » d'épargne, vente d'engrais prépayés, vermifuges, cours de rattrapage en petits groupes, distributeurs de chlore pour l'eau potable et « commitment devices » (Karlan et Appel 2012: pp. 272–275).

Ces interventions ne sont certainement pas inutiles, mais que représentent-elles par rapport à l'ampleur des défis posés dans chaque secteur ? Quatre d'entre eux sont traités par le menu dans l'ouvrage et révèlent l'étroitesse de l'approche randomisée. Dans le domaine de la santé, les RCT évaluent des actions de prévention et de traitements, des filtres à eau, de moustiquaires, de systèmes de formation et de primes pour les professionnels de la santé, de consultations gratuites, de conseils médicaux par SMS et de micro-assurances. Mais les RCT ne répondent pas à la question de la gestion des systèmes de santé, qui sont nécessairement complexes et systémiques, impliquant une main-d'œuvre qualifiée et motivée, une infrastructure, la fourniture de médicaments, etc. (Garchitorena et al. 2020). En matière d'assainissement, les RCT évaluent la distribution, la construction et l'utilisation de latrines. Mais elles ne répondent pas à la question de la gestion des flux de déchets humains et au type de réseau d'assainissement, d'infrastructure et de régulation qu'il conviendrait de mettre en place (Spears et al. 2020). En matière de réduction de la pauvreté, les RCT évaluent le microcrédit, l'épargne, la formation à l'entrepreneuriat et les services d'éducation financière et sa contribution à l'enrichissement individuel. Mais elles ne répondent pas à la question des processus de création de richesse régionale ou sectorielle, pourtant décisifs pour que l'enrichissement des uns ne se traduise pas par l'appauvrissement d'autres populations déjà pauvres ou proches de la pauvreté (Bédécarrats et al. 2020c). Dans la gouvernance des administrations et des institutions publiques, les RCT évaluent des inspections aléatoires, des incitations financières, des audits par des tiers indépendants, des centres d'appel et des retours d'information par téléphone. Mais elles ne répondent pas à la question de la faible capacité de l'État, des bureaucraties centralisées marquées par un manque de confiance, des ressources limitées, des bureaucrates surchargés et des environnements de travail difficiles (Natarajan 2020).

## Evaluer l'impact de projets réels ou tester des comportements hypothétiques ?

Même pour des biens et services privés, et compte tenu des multiples écarts entre protocole théorique et réel, les expérimentations sociales peinent à évaluer véritablement l'impact. En fait, elles se révèlent surtout adaptées pour tester les comportements des populations face à une intervention qui leur est proposée et que l'on fait varier (Morduch 2020). A défaut d'évaluer l'impact d'un microcrédit ou d'un filtre à eau, l'expérimentation sociale va permettre de comparer la réponse des populations à des modalités distinctes de microcrédit ou de filtre à eau. L'intervention varie, par exemple en termes de prix, d'information, de formation, etc., et l'expérimentation permet de tester la variabilité des taux d'adhésion, tandis que la question de l'impact reste entière. En d'autres mots, l'expérimentation permet de mieux vendre ou distribuer un produit ou un service, dont on imagine qu'il a un impact social positif. Dans de nombreux cas toutefois, on ne sait pas si c'est effectivement le cas, ou juste la conviction du randomisateur.

Le recours à l'expérimentation sociale s'apparente finalement à du « marketing social ». Le marketing social consiste à appliquer les outils du marketing commercial pour concevoir des interventions visant à changer des comportements et des valeurs dans un sens supposé améliorer bien-être individuel et collectif. Modelé par la théorie comportementale, le marketing social regroupe les techniques de nudge (coups de pouce), mais aussi des méthodes de marketing plus classiques (emballage, prix, identification des canaux et des lieux de distribution les plus appropriés, etc.). Né dans les années 1970 dans des domaines tels que la santé reproductive, la prévention du sida, la thérapie de réhydratation pour les diarrhées ou encore l'assainissement, le marketing social s'étend aujourd'hui à de multiples secteurs comme l'environnement, l'agriculture, l'éducation, la gestion financière ou encore la consommation. Si le marketing social est certainement utile pour certains domaines circonscrits où il a fait ses preuves, imaginer qu'il puisse contribuer à résoudre la pauvreté est illusoire.

Les randomisateurs s'inscrivent ici dans une tendance plus large, qu'ils contribuent à légitimer en retour : l'abandon d'objectifs ambitieux et de politiques nationales de développement au profit de « kinky » indicateurs (Pritchett 2020) et d'un empilement de micro-interventions auxquels les comportements doivent se plier (Servet 2018). Lorsque les comportements résistent, qu'à cela ne tienne, le marketing social doit permettre d'en venir

à bout. Or ces résistances, loin de dénoter un archaïsme et un refus du progrès, dénotent le plus souvent des représentations divergentes du monde, par exemple de la richesse et de la pauvreté, du propre et du sale, ou encore du soin. Non seulement ces représentations ont leur propre légitimité locale, mais elles reposent sur une vision du monde qui fait de celui-ci un entrelacs d'interdépendances, finalement bien plus à même de saisir la complexité des processus économiques et sociaux que ce que suggère le monde composé d'agrégats individuels et atomisés des randomisateurs.

## Protéger les populations ou faire avancer la science ?

Toute recherche, quelle que soit la méthode, suppose de respecter des obligations éthiques. Les expérimentations sociales sont toutefois davantage concernées que les autres méthodes, pour au moins deux raisons : car elles manipulent l'environnement qu'elles étudient (la vie des gens) ; car elles portent sur des populations particulièrement vulnérables. Des normes éthiques existent et font l'objet de diverses déclarations et protocoles à respecter. On citera notamment le consentement éclairé, le principe de « Ne pas nuire », l'offre d'une protection spécifiquement envisagée pour les populations vulnérables, etc. Il est frappant de constater que dans les expérimentations appliquées au développement, bien souvent les chercheurs ignorent ces normes, comme le montre un des chapitres de l'ouvrage (Abramowicz and Szafarz 2020). Ils n'hésitent pas à mesurer les effets de la corruption sur le permis de conduire, ce qui encourage à la fois la corruption et la conduite sans permis (en Inde) ; à accorder des microcrédits aux personnes considérées comme insolvables par un organisme de crédit, sans se soucier des risques de surendettement (y compris en Bosnie ou au Mexique où le surendettement des populations vulnérables est avéré) ; ou encore à couper l'eau de locataires d'un bidonville pour voir si cela incite leurs propriétaires à payer la facture d'eau (au Kenya), pour ne citer que quelques exemples.

Pourquoi en est-il ainsi ? La réponse est assez simple : la foi dans l'avancement de la science et les gains promis dans le futur sont considérés comme supérieurs à la nécessité de protéger, aujourd'hui, les populations concernées. Notons ici la désinvolture des comités d'éthique des universités d'appartenance des chercheurs et des revues académiques qui acceptent de publier les résultats de telles études. Là encore, les dérives des randomisateurs reflètent un malaise plus général : l'incapacité actuelle du monde de la recherche à garantir sa propre déontologie (Heckman and Moktan 2018). Cette dérive éthique n'est pas

sans rappeler la délocalisation des essais cliniques médicaux des pays du Nord vers ceux du Sud, motivée à la fois par des gains de coût et une moindre résistance à participer aux expérimentations, problème que l'on sait récurrent dans les expérimentations menées au Nord. Méconnaissant leurs droits, pris dans des rapports de force déséquilibrés, les pauvres du Sud sont bien en peine de refuser. Indépendamment de toutes les limites scientifiques évoquées jusque-là, remédier aux défaillances éthiques de nombre de ces expérimentations sociales est un impératif immédiat, certains appelant même à un moratoire (Hoffmann 2020).

## Quelles réponses à la pandémie ?

Finalement, qu'attendre des expérimentations sociales pour lutter contre la pauvreté dans le contexte de la COVID-19 ? La réponse est malheureusement pessimiste. A toutes limites identifiées dans l'ouvrage et résumées ici succinctement, s'en ajoutent de nouvelles, spécifiques à ce contexte inédit. L'ampleur du choc change totalement la donne. La transposition problématique de résultats locaux obtenus en temps normal n'a aucune chance de tenir en période de bouleversement des comportements. La transmission de la maladie ne dépend pas seulement de comportements individuels mais aussi collectifs, synonyme d'externalités généralisées pour lesquelles la méthode est inadaptée. Les RCT servent une stratégie de production de connaissance où, plutôt que d'aborder des questions complexes dans leur globalité, on les segmente en une série de questions simples et qui se prêtent aux exigences de la méthode. Cette approche micro, par « petits pas », n'est pas adaptée à la nécessité de réponses macro, de passage impératif à l'échelle, au niveau national ou au pire régional, avec des effets d'équilibre général systématiques. Il s'agit de mesures d'urgence massives de chômage partiel, de transferts monétaires aux ménages, de subventions aux échelons décentralisés, de garanties et de lignes de crédit..., avec en face les politiques fiscales, monétaires et budgétaires pour les financer ; autant d'interventions mobilisant tous les rouages de l'administration qui ne peuvent être évaluées par le truchement des RCT. De plus, l'urgence de la mise en place des mesures face au temps long nécessaire à la méthode, ainsi que les questions éthiques que poserait l'exclusion de populations tirées au hasard pour les besoins de la randomisation sont autant de raisons supplémentaires écartant les expérimentations.

Les pouvoirs publics de par le monde ne s'y sont pas trompés. Alors que pour la mise au point d'un vaccin, les essais cliniques se sont multipliés, à notre connaissance aucune politique publique dans le domaine des



interventions non pharmaceutiques et encore moins dans le champ économique et social ne s'est basée sur les résultats de RCT conduites jusque-là ou en cours. Même dans le domaine médical et épidémiologique, dès que l'on s'intéresse à des interventions impliquant des comportements humains, la méthode clinique montre ses limites. Ainsi, une revue systématique utilisée par l'OMS qui ne s'appuyait que sur des études randomisées concluait à l'inefficacité des masques pour les non-soignants, pointant même leurs effets négatifs (Jefferson et al. 2020). Parallèlement, une autre revue systématique publiée par le Lancet, qui s'appuyait principalement sur les études observationnelles, concluait quant à elle à la grande efficacité des masques pour la population en général (Chu et al. 2020). Est-ce à dire qu'il aurait fallu renoncer aux masques, ou plus judicieusement appliquer le principe de précaution, en attendant que les études scientifiques tranchent la question ?

L'inefficacité des expérimentations sociales ne veut pas dire que les randomisateurs aient rendus les armes, au contraire. Réitérant des études anciennes, les spécialistes de la méthode proposent des astuces pour améliorer l'adhésion aux assurances ou l'apprentissage en ligne. Ils se lancent dans des campagnes massives (25 millions de personnes ciblées au West-Bengale) visant à tester différentes techniques d'incitation pour respecter les mesures de distance sociale (Banerjee et al. 2020). L'une de ces techniques consiste à mettre en scène une « célébrité » (en l'occurrence Abijit Banerjee lui-même). Ils suggèrent aux gouvernements d'investir massivement dans deux domaines, celui des transferts monétaires et des infrastructures digitales permettant de distribuer efficacement ces transferts aux populations visées. Ceci n'est pas inutile. Mais d'une part, bien d'autres plaident aussi pour ce type de mesure et la méthode des essais randomisés ne leur apporte pas de légitimité particulière. D'autre part, ici encore, la dimension structurelle de ces mesures, tant dans leur mise en œuvre à grande échelle que dans leurs effets à court, moyen et long terme, reste entière (Alvès et Kvangraven 2020). Elle est pourtant essentielle. Comme indiqué précédemment, quelles sont les politiques fiscales, monétaires et budgétaires permettant de financer ces politiques de transferts monétaires ? Quelle est l'infrastructure technique et surtout réglementaire garantissant un usage démocratique de la finance digitale ? Celle-ci peut certes permettre de distribuer de l'argent plus rapidement à des populations vulnérables, mais elle peut aussi se traduire par un contrôle et une violation de la vie privée.

Considérer que les expérimentations sociales sont un remède efficace à la lutte contre la pauvreté revient en fait à considérer celle-ci uniquement en

termes de « manque » à l'échelle individuelle (Shaffer 2015). Lutter contre ces manques plaide pour des politiques visant à les combler et le recours à un contrefactuel se révèle dès lors adapté pour comparer une situation « avec » et « sans ». En revanche, une conception de la pauvreté en termes de processus et de rapports de pouvoir nécessite des politiques macroéconomiques et structurelles ; et la compréhension de l'impact de ces mesures nécessite une analyse processuelle, explorant la diversité et la complexité des processus causaux qui génèrent l'impact (Kabeer 2019).

Si les randomisateurs refusent la controverse (Bédécarrats et al. 2020a), une partie d'entre eux adaptent leurs méthodes et pratiques (Ogden, 2020), même si les réponses varient selon les groupes de chercheurs. Certains mettent leurs données à disposition, encourageant ainsi les répliques. D'autres reconnaissent la légitimité du pluralisme méthodologique et combinent la randomisation avec d'autres méthodes. Certains se concentrent en détail sur les mécanismes et les processus d'impact et utilisent des théories spécifiques (basées principalement sur l'économie comportementale). D'autres prennent au sérieux la question de la validité externe et multiplient les études de cas dans différents contextes (cf. Banerjee et al. (2015) ; même si Bédécarrats et al. (2020c) montre que cela ne résout en rien le problème). D'autres analysent à nouveau ex-post un certain nombre de RCTs (Meager 2019). D'autres encore prennent au sérieux la critique du « petit pas » et se concentrent sur les programmes à grande échelle et les politiques nationales. Sur la question de la faible influence sur les politiques publiques (Pritchett, 2020), certains randomisateurs créent des organismes spécialisés, voire deviennent eux-mêmes des décideurs. Dans le domaine de l'éthique, une publication récente montre que cette question commence à être plus sérieusement prise en compte (Asiedu et al. 2021).

Si de tels efforts sont louables, on peut hélas douter que les réponses apportées, toujours de nature technique, puissent résister aux aléas du terrain et évaluer réellement des interventions plus complexes. L'un des nœuds du débat est cette croyance invétérée dans les vertus du protocole théorique, considéré comme prioritaire par rapport à sa faisabilité et à ses enjeux éthiques. Or, plus les programmes et les politiques étudiés sont complexes, plus grands sont les risques de bricolage, de compromis, mais aussi de compromission et de manipulation. Les raffinements techniques ne suffisent pas. Pour nombre de questions posées, le pragmatisme doit l'emporter sur le scientisme, le pluralisme méthodologique sur le monothéisme. Or nombre de randomisateurs ne semblent pas prêts à renoncer à cette posture épistémologique.

Plus que jamais les RCT doivent être remises à la place qui leur revient : une méthode parmi d'autres sans statut d'exception, éventuellement et à combiner avec d'autres, et peu adaptée à répondre au défi causé par la pandémie. Même si les voix critiques se font entendre, de nombreux cercles académiques et autres n'ont pas encore pris la mesure de leurs limites. Les RCT, fortes de l'attribution du prix « Nobel » et des efforts redoublés de ses promoteurs pour en vanter les mérites, continuent à drainer des millions d'euros, bien souvent au détriment d'autres approches au moins aussi rigoureuses et utiles.

Isabelle Guérin (CESSMA-IRD/INALCO/Université de Paris, Institut Français de Pondichéry),  
Francis Igel (CQSC) et François Roubaud (IRD-LEDa-DIAL)

## Références bibliographiques

Abramowicz, M. & Szafarz A. (2020), "Ethics of RCTs: Should Economists Care about Equipoise?", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 10, 280-292.

Alves, C. & Kvangraven, I. H. (2020), "Changing the Narrative: Economics after Covid-19", *Review of Agrarian Studies* 10(1).

Asiedu, E., Karlan, D., Lambon-Quayefio, M. P. & Udry, C. R. (2021), "A Call for Structured Ethics Appendices in Social Science Papers", National Bureau of Economic Research Working Paper 28393.

Alsan, M., Stanford, F. C., Banerjee, A., Breza, E., Chandrasekhar, A. G., Eichmeyer, S., Goldsmith-Pinkham, P., Ogbu-Nwobodo, L., Olken, B. A., Torres, C., Sankar, A., Vautrey, P.-L. & Duflo, E. (2020), "Comparison of Knowledge and Information-Seeking Behavior After General COVID-19 Public Health Messages and Messages Tailored for Black and Latinx Communities. A Randomized Controlled Trial", *Annals of Internal Medicine*.

Banerjee, A., Karlan, D. & Zinman, J. (2015), "Six Randomized Evaluations of Microcredit: Introduction and Further Steps", *American Economic Journal: Applied Economics* 7(1).

Banerjee, A., Alsan, M., Breza, E., Chandrasekhar, A. G., Chowdhury, A., Duflo, E., Goldsmith-Pinkham, P. S. & Olken, B. A. (2020), "Messages on Covid-19 Prevention in India Increased Symptoms Reporting and Adherence to Preventive Behaviors among

25 Million Recipients with Similar Effects on Non-Recipient Members of Their Communities”, National Bureau of Economic Research Working Paper 27496.

Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (2019), “All That Glitters Is Not Gold. The Political Economy of Randomized Evaluations in Development”, *Development and Change* 50(3).

———. (2020a), *Randomized Control Trials in the Field of Development: A Critical Perspective*. Oxford: Oxford University Press.

———. (2020b), “Controversies around RCTs in Development: Epistemology, Ethics and Politics”, in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Editors Introduction, 1-28.

———. (2020c), “Microfinance RCTs in Development: Miracle or Mirage?” in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 7, 186-226.

Bédécarrats, F., Guérin, I., Morvant-Roux, S. & Roubaud, F. (2019a), “Estimating Microcredit Impact with Low Take-up, High Contamination and Inconsistent Data?”, *International Journal for Re-Views in Empirical Economics* 3.

———. (2019b), “Lies, Damned Lies, and RCT : Une Expérience de J-PAL Sur Le Microcrédit Rural Au Maroc”, DIAL Working Paper 2019-04.

Chu, D. K., Akl, E. A., Duda, S., Solo, K., Yaacoub, S., Schünemann, H. J., Chu, D. K., El-harakeh, A., Bognanni, A., Lotfi, T., Loeb, M., Hajizadeh, A., Bak, A., Izcovich, A., Cuello-Garcia, C. A., Chen, C., Harris, D. J., Borowiack, E., Chamseddine, F., Schünemann, F., Morgano, G. P., Muti Schünemann, G.E. U., Chen, G., Zhao, H., Neumann, I., Chan, J., Khabisa, J., Hneiny, L., Harrison, L., Smith, M., Rizk, N., Giorgi Rossi, P., AbiHanna, P., El-khoury, R., Stalteri, R., Baldeh, T., Piggott, T., Zhang, Y., Saad, Z., Khamis, A., Reinap, M., Duda, S., Solo, K., Yaacoub, S. & Schünemann, H. J. (2020), “Physical Distancing, Face Masks, and Eye Protection to Prevent Person-to-Person Transmission of SARS-CoV-2 and COVID-19: A Systematic Review and Meta-Analysis”, *The Lancet* 395(10242).

Deaton, A. (2020), “Randomization in the Tropics Revisited: A Theme and Eleven Variations”, in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Preface, 29-46.

Garchitorena, A., Murray, M., Hedt-Gauthier, B., Farmer, P., & Bonds, M. (2020), “Reducing the Knowledge Gap in Global Health Delivery: Contributions and Limitations of Randomized Controlled trials”, in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 5, 152-165.

Heckman, J. J. (2020), “Epilogue: Randomization and Social Policy Evaluation Revisited”, in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 12, 304-330.

Heckman, J. J. & Moktan, S. (2018), “Publishing and Promotion in Economics: The Tyranny of the Top Five”, National Bureau of Economic Research Working Paper 25093.

Hoffmann, N. (2020), "Involuntary Experiments in Former Colonies: The Case for a Moratorium", *World Development* 127.

Jatteau, A. (2018), "Comment Expliquer Le Succès de La Méthode Des Expérimentations Aléatoires? Une Sociographie Du J-PAL", *SociologieS*.

Jefferson, T., Jones, M. A., Al-Ansary, L., Bawazeer, G. A., Beller, E. M., Clark, J., Conly, J. M., Del Mar, C., Dooley, E., Ferroni, E., Glasziou, P., Hoffmann, T., Thorning, S. & van Driel, M.L. (2020), "Physical Interventions to Interrupt or Reduce the Spread of Respiratory Viruses. Part 1 - Face Masks, Eye Protection and Person Distancing: Systematic Review and Meta-Analysis", *MedRxiv*.

Kabeer, N. (2019), "Randomized Control Trials and Qualitative Evaluations of a Multifaceted Programme for Women in Extreme Poverty: Empirical Findings and Methodological Reflections", *Journal of Human Development and Capabilities* 20(2).

Karlan, D. & Appel, J. (2012). *More Than Good Intentions: Improving the Ways the World's Poor Borrow, Save, Farm, Learn, and Stay Healthy*. New York: Plume.

Labrousse, A. (2020), "The Rhetorical Superiority of Poor Economics", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 8, 227-255.

Morduch, J. (2020), "The Disruptive Power of RCTs", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 3, 108-125.

Meager, R. (2019), "Understanding the Average Impact of Microcredit Expansions: A Bayesian Hierarchical Analysis of Seven Randomized Experiments", *American Economic Journal: Applied Economics* 11(1).

Natarajan, G. (2020), "Entretien", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., 341-361.

Ogden T. (2020), "RCTs in Development Economics, Their Critics and Their Evolution", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., 126-151.

Oxfam (2021), *Le Virus Des Inégalités. Réunifier Un Monde Déchiré Par Le Coronavirus Grâce à Une Économie Équitable, Durable et Juste*. Oxford: Oxfam International.

Pritchett, L. (2020), "Randomizing Development: Method or Madness?", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 2, 79-107.

Ravallion, M. (2020), "Should the Randomistas (Continue to) Rule?", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), op. cit., Chapter 1, 47-78.

Servet, J.-M. (2018). *L'Economie Comportementale En Question*. Paris: Fondation pour le Progrès de l'Homme.

Shaffer, P. (2015), "Two Concepts of Causation: Implications for Poverty", *Development and Change* 46(1).

Spears, D., Ban, R., & Cumming, O. (2020), "Trials and Tribulations: The Rise and Fall of the RCT in the WASH Sector", in Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (eds), *op. cit.*, Chapter 6, 166-185.

World Bank (2020). *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune*. Washington DC: The World Bank, October.

